



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Biologie moléculaire - potentielle pénurie de consommables de laboratoire

Question écrite n° 36212

Texte de la question

Mme Frédérique Dumas attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur l'éventualité d'une pénurie mondiale de consommables utilisés par les laboratoires, notamment dans le cadre des processus de dépistage, de recherche d'anticorps et de séquençage liés à l'épidémie de covid-19. Dès le 9 janvier 2021, on savait que le variant britannique représentait 3 % des contaminations, que la dynamique de sa courbe épidémique était amorcée et que sa progression était inéluctable. Dès le lundi 25 janvier 2021, on savait qu'à Paris, la part du variant était passée à près de 15 %, avec une semaine d'avance sur les projections des modélisations effectuées début janvier 2021. On savait également que le variant sud-africain s'établissait déjà à 1 % de la contamination. Le variant brésilien représente quant à lui une menace liée à la porosité de la frontière entre la Guyane et le Brésil et les différents variants sont amenés à muter. Cela rend donc la biologie moléculaire, notamment le séquençage qui permet d'identifier les différents variants, absolument essentielle. Or on va devoir affronter vraisemblablement une pénurie mondiale des consommables utilisés par les laboratoires. En France les remontées d'informations sont alarmantes. Il existe d'ores et déjà une tension sur l'approvisionnement en embouts de pipettes (les « cônes »), en tubes et plaques pour la biologie moléculaire et, de manière plus générale, sur le petit matériel de laboratoire, essentiel pour réaliser les tests PCR, déterminer la sérologie ou procéder au séquençage. Certains laboratoires et hôpitaux n'avaient en date du 26 janvier 2021 plus de stocks, d'autres en avaient seulement pour dix jours ou quelques semaines au mieux. Devant cette pénurie, les services de virologie se voient contraints d'abandonner le séquençage du variant anglais qui circule maintenant au niveau des courbes épidémiologiques telles qu'elles avaient été modélisées. Cette pénurie affecte en réalité l'ensemble des laboratoires d'analyse médicale ainsi que les équipes de recherche contraintes de cesser certaines activités. Le constat d'une prochaine rupture d'approvisionnements est donc bien là et c'est tout le diagnostic biologique qui sera affecté. Elle lui demande donc si malgré ses déclarations en date du 26 janvier 2021, selon lesquelles « depuis un an, des prospections sont menées en temps réel avec l'ensemble des laboratoires privés et publics pour s'assurer qu'il n'y a pas de pénuries de consommables ou de réactifs » et selon lesquelles « jusqu'ici on a toujours tenu, il n'y a pas de raison que cela change », si malgré les éléments objectifs et maintenant documentés sur le sujet, il était bien en mesure d'affirmer le 26 janvier 2021 qu'il n'y avait aucune tension, qu'il n'existait à cette date et n'existe à ce jour aucune décision de son ministère de prioriser un certain type de recherche, donc de conduire à en ralentir d'autres ou à les mettre à l'arrêt, qu'il y avait bien dès cette date une anticipation et un contrôle de la situation. Pour être plus précise, le Gouvernement pouvait-il donc à cette date et peut-il à ce jour donner des garanties au fait que la recherche en général ne sera pas affectée par les tensions qui existent et tout particulièrement la biologie moléculaire, la capacité de testage, la recherche d'anticorps et la recherche des variants et de ses mutants, et que, s'il y a priorisation, l'ensemble de la biologie médicale y compris dans d'autres domaines que la crise sanitaire ne sera pas non plus impacté ? Enfin le Gouvernement a-t-il anticipé avant le 26 janvier 2021 une réorientation des filières françaises des plastiques vers la production de ce type de matériel, afin de parer l'éventualité d'une pénurie mondiale et d'une rupture des stocks ? Elle lui demande de bien vouloir répondre à l'ensemble de ces points.

Données clés

Auteur : [Mme Frédérique Dumas](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (13^e circonscription) - Libertés et Territoires

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36212

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [9 février 2021](#), page 1079

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)